

7 Armateurs de France revient sur les récentes annonces faites dans le cadre du G7

COMMUNIQUE DE PRESSE
PARIS, LE 28 AOUT 2019

Une mesure phare : la réduction vitesse

Armateurs de France se félicite de l'annonce du Président de la République, Emmanuel Macron, en amont du G7, indiquant que les professionnels du transport maritime allaient s'accorder pour réduire la vitesse des navires.

Armateurs de France travaille depuis longtemps à différentes solutions permettant de limiter l'impact environnemental du transport maritime¹. Aujourd'hui, la réponse la plus pertinente, la plus rapide en application et la plus facilement contrôlable est la réduction de la vitesse des navires du secteur du vrac (pétroliers et cargos), qui représentent les deux tiers de la flotte mondiale. C'est dans ce cadre qu'Armateurs de France et le Ministère de la transition écologique et solidaire ont œuvré ensemble pour déposer une soumission à l'Organisation Maritime Internationale (OMI) en avril dernier.

En effet, comme toutes les mesures réglementant le shipping, celle qui viserait à réduire la vitesse des navires, devra nécessairement s'appliquer au niveau mondial. Il va donc désormais falloir user de diplomatie pour convaincre l'ensemble des pays et faire en sorte que cette annonce soit suivie d'effets à l'OMI.

Philippe Louis-Dreyfus² qui est à l'origine et qui défend énergiquement l'idée de réduction de vitesse des navires précise : « *cela fait plusieurs années qu'en tant que Président des armateurs européens (ECSA) puis mondiaux (BIMCO), j'exhorte les opérateurs maritimes à être plus proactifs pour protéger l'environnement. La réduction de vitesse est une solution simple, économique, immédiatement efficace et de pur bon sens pour réduire les émissions nocives des navires. Je remercie vraiment le Président de la République de s'être engagé en ce sens et je suis fier que la France mène ce combat diplomatique. Car nous devons maintenant convaincre nos homologues étrangers du bien-fondé de cette mesure, qui ne peut être envisagée qu'au niveau mondial pour être efficace.* »

Les armateurs : des professionnels qui s'engagent

La veille de cette annonce, s'est tenu à l'Élysée une réunion des coalitions d'entreprises qui ont présenté leurs engagements pour lutter contre les inégalités et pour protéger la planète. La coalition maritime a remis la Charte SAILS au Président de la République. Les dix compagnies

¹ Ces solutions sont détaillées dans le dossier de presse « shipping day 2019 : les enjeux d'avenir du transport et des services maritimes » disponible sur le site d'Armateurs de France : <http://www.armateursdefrance.org/presse>

² Président du Conseil de Surveillance du groupe Louis Dreyfus Armateurs

membres d'Armateurs de France, premières signataires de cette charte³, défendent un transport et des services maritimes à la pointe de l'innovation environnementale et ouvrent la voie à l'ensemble des acteurs de la filière. Elles continuent à s'engager, de manière volontaire et au-delà de leurs obligations réglementaires, à mettre en place des actions spécifiques comme diminuer les émissions de polluants atmosphériques et de gaz à effet de serre, protéger les cétacés, optimiser la performance énergétique des navires ou encore, renforcer les liens avec le secteur scientifique.

Rodolphe Saadé, Président directeur général de CMA CGM, a profité de l'occasion pour annoncer une décision majeure : la flotte CMA CGM n'empruntera pas la route du Nord afin de ne pas mettre davantage en péril cet environnement fragile. Armateurs de France se réjouit qu'un armateur de cette envergure fasse le choix résolu de la protection de l'environnement et de la biodiversité et espère que d'autres compagnies suivront.

Un objectif final à ne pas perdre de vue : la décarbonation du secteur

Rappelons enfin que le véritable enjeu, en matière environnementale, est la décarbonation du secteur, et que l'investissement maritime se fait sur le long terme. La décision de construire un navire est effectivement le fruit d'une projection sur 30 ans.

Jean-Marc Roué, Président d'Armateurs de France :

« J'ai invité le Président de la République à lancer, dès 2020, un changement profond dans la vision de la fourniture en énergie de notre pays, et notamment pour les carburants et autres solutions décarbonés. Ces solutions existent mais sont beaucoup trop issues de sources fossiles.

Les armateurs français sont prêts à travailler aux côtés des pouvoirs publics pour faire avancer ces projets.

Il me semble également opportun que la France soit le moteur, auprès de la future commission Von der Leyen, de la création d'une équipe dédiée à ces projets. »

A PROPOS D'ARMEATEURS DE FRANCE

Armateurs de France est l'organisation professionnelle représentative des entreprises françaises de transport et de services maritimes. Porte-parole d'une industrie de pointe et diversifiée, elle représente 22.000 emplois en France, 18.000 à l'étranger et 15 milliards d'euros de chiffres d'affaires. Sa mission : construire un cadre propice au développement de l'économie et de l'emploi maritimes en France, dans un contexte de forte concurrence internationale, en défendant activement les intérêts de la profession auprès des instances nationales, communautaires et internationales concernées.

Contact presse Armateurs de France :

Agnès RINCE

a-rince@armateursdefrance.org

01.53.89.52.42 / 06.24.35.45.43

³ Brittany Ferries, CMA CGM, Corsica Ferries, Corsica Linea, Express des îles, Jifmar, La Méridionale, Louis Dreyfus Armateurs, Orange Marine, Ponant. Ces compagnies étaient toutes représentées le 23 août 2019 à l'Élysée.